Compte-rendu du conseil d'école maternelle La Roue du vendredi 09/02/2021

Présents:

- Mme Isabelle BOURQUE, enseignante et directrice
- Mme Emmanuelle DOUTHEAU, enseignante
- Mme Marie ASTORG, enseignante
- Mme Mélanie LAUDY, enseignante
- Mme Sophie GRISERI, enseignante
- M. Christophe SOUBEYRAN, enseignant
- Mme Sylvie TERRIEN, enseignante
- Mme Delphine QUINERY, enseignante
- Mme Emmanuelle BOUDET, enseignante
- Mme Adeline LE-GUENNEC, enseignante
- M. LAFON, Élu municipal à l'enfance, la jeunesse, les nouvelles technologies et l'innovation
- Mme BACHELLE, directrice du service éducation
- M. Abid KADI, animateur et coordinateur des centres de loisirs La Roue-Scarron
- Mme COSTA, représentante de parents d'élèves, FCPE
- Mme DAROUICH, représentante de parents d'élèves, FCPE
- M. COSTA, représentant de parents d'élèves, FCPE
- Mme MEKAHLI, représentante de parents d'élèves, FCPE
- Mme AROUA, représentante de parents d'élèves, FARENTS
- M. GASSELIN, représentant de parents d'élèves, FARENTS
- Mme NZOUNKEU, représentante de parents d'élèves, FM-FAR

Excusée : Mme RENOIR, représentante de parents d'élèves, FCPE

Organisation et fonctionnement de l'école :

1/ Évaluations GS

Les évaluations de grande section seront passées sur le temps des APC, par tous les enseignants. Elles débuteront le 1er mars et se termineront le 12 mars. Les élèves sont pris par petits groupes de 4 à 5 maximum.

Les enfants qui déjeunent à la maison seront pris sur le temps scolaire par la directrice, les jours de décharge.

2/ Composteur

Mme GRISERI présente le point suivant :

Le composteur a été remis en service début octobre (08/10/20).

41 bio seaux ont été distribués.

Les familles les apportent très régulièrement, il y a de 15 à 20 seaux à chaque dépôt, les lundis et jeudis.

Les consignes de tri sont bien respectées et nous en remercions les parents.

Nous allons communiquer, d'après notre retour d'expérience, pour faciliter le processus de compostage : il faut couper les gros morceaux pour que :

- le compost soit plus facile à retourner et aérer
- le compostage soit plus rapide

Le principe de fonctionnement est le suivant :

3 mois de dépôt (avec aération très régulière) et 3 mois de maturation. Au bout de ces 6 mois le compost est utilisable dans le jardin.

Donc le 31 janvier nous avons transféré le compost dans le bac de repos et de maturation. Le bac de dépôt continue d'être alimenté.

Le projet est suivi la 1ère année par un maître composteur mandaté par Vallée Sud Grand Paris, qui effectue 4 visites « d'autonomisation ». Un nouveau maître composteur suit l'installation de l'école et a effectué la 3ème visite le 09/02/21. Il a constaté que l'organisation propre à l'école et la transformation de la matière organique sont très satisfaisantes. Il souhaite revenir en mai pour la première « récolte » du compost. M. GASSELIN (FARENTS) indique soutenir le projet composteur et jardin car il est source d'éveil pour les enfants. M. GASSELIN, à titre personnel, propose des dons de plusieurs plans de fruits et légumes lors du mois de mars (menthe, fraisiers...) et de mai (concombres, tomates...).

3/ Divers : théâtre, piscine, remise des livrets.

Le théâtre des sources a finalement annulé toutes les représentations : trop compliqué de faire venir les troupes dans les écoles (espace, protocole sanitaire...).

Les séances piscine sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Mme BOURQUE précise que les parents seront informés dès qu'elle rouvrira, si elle ouvre.

Cette année, la remise des livrets ne se fera pas en mains propres, ils seront donnés aux élèves le vendredi 5 mars. Il est bien évidemment possible de prendre un rendez-vous avec l'enseignant(e) en cas de besoin.

4/ Fête de l'école

Nous avons fixé une date : le 05 juin 2021.

L'équipe enseignante ne se projette pas dans des choses compliquées à mettre en place, en cas d'annulation. Le but visé est surtout, si possible, un moment de convivialité et de retrouvailles. Nous réfléchirons donc aux modalités.

5/ La semaine du livre

Elle se déroulerait du 31 mai au 05 juin inclus. Nous la terminerions donc avec la fête de l'école.

6/ Points coopérative scolaire

Par rapport au dernier point fait lors du premier conseil d'école, Mme DOUTHEAU présente les dépenses réalisées :

- les ateliers sur le goût et les insectes de la ferme de Clamart : 1320€ pour 8 classes
- l'achat de livres pour chaque élève à Noël : 200€
- le spectacle de Claude Jardin et l'achat de 2 CD : 837€

Les recettes réalisées sont la vente de photos individuelles (30% des ventes) : 904€

Le conseil des maîtres a décidé de lancer un 2ème appel de coopérative après les vacances de février.

Une 2ème régie d'avance de 150€ vient d'être versée à chaque classe.

Le 23 et le 25 mars une conteuse professionnelle interviendra dans chaque classe pour un montant de 800€.

Nous espérons faire la photo de classe en avril.

Retour sur le spectacle de chansons de Claude Jardin : très bon moment apprécié par tous, petits et grands, c'était très adapté à l'âge des enfants et Claude Jardin les a fait participer.

7/ Questions diverses

<u>Besoins informatiques</u> : Les moyens informatiques alloués à l'école (Question FCPE). M. SOUBEYRAN indique que la dernière dotation date de 2005 : il était donc grand temps de renouveler le matériel.

Voici les demandes de l'équipe enseignante : deux ordinateurs par classe, huit tablettes et 8 enceintes bluetooth.

Mme COSTA (FCPE) demande si un délai est prévu. M. SOUBEYRAN répond que les budgets municipaux sont votés au printemps pour une arrivée du matériel en septembre ou octobre. Il précise que l'école est déjà câblée.

De plus, les écoles maternelles sont oubliées par l'éducation nationale au profit des cycles 2 et 3 alors que le multimédia en maternelle permet de diversifier les enseignements pour les enfants non-lecteurs et les enfants de langue étrangère.

Mme BOURQUE répond aux questions diverses des représentants de parents d'élèves de la FCPE :

- Les APC sont-ils toujours une remise à niveau, s'avère-t-elle difficile ? Effectivement nous sommes toujours dans cette dynamique de combler le retard des élèves dû au confinement. C'est une tache assez longue puisque nous prenons les élèves par petits groupes et certains élèves ont des difficultés dans différents domaines d'apprentissage. Et ce temps n'est « que » d'1/2h par jour 2 fois par semaine après une longue matinée de classe. Mme COSTA (FCPE) demande si les représentants de parents peuvent faire quelque chose pour aider et Mme BOURQUE répond que la confiance des parents suffit à aider les enseignants.

Les petites sections en grande difficulté : Mme DAROUICH (FCPE) demande si les représentants peuvent aider ou si des moyens supplémentaires peuvent être demandés. Mme BOURQUE répond que pour la constitution des dossiers, les représentants ne peuvent rien faire, à part rassurer les parents. Mme BOURQUE précise que tous les ans, pour les élèves à profil particulier, un dossier est à rédiger après accord des parents et à transmettre à la MDPH. Ce mot Handicap fait peur aux parents et c'est bien que les fédérations rassurent les parents par rapport à cette démarche administrative qui prend du temps. En ce qui concerne les moyens supplémentaires, elle répond que nous avons la chance d'avoir le RASED au complet et qu'il est basé sur nos trois écoles. Cela dit, elles sont très mobilisées sur les enfants de CP et CE1 en difficultés aussi suite au confinement.

M. GASSELIN (FARENTS) déplore que le groupe scolaire relève de l'éducation prioritaire et que ce ne soit pas reconnu pour pouvoir bénéficier de budget et de moyens humains supplémentaires et demande à la mairie de tout mettre en œuvre pour obtenir des moyens pour cette école compte tenu de sa fragilité.

Mme BOURQUE précise que La Roue dépend du collège des Ormeaux qui ne veut pas être classé REP. Le collège (la ville ?) ne veut pas ternir sa réputation, mais ce sont les élèves qui payent le manque de moyens dès leur 1ère année de maternelle. Mme COSTA et M. GASSELIN remercient l'école pour le travail fait pour les familles, l'accompagnement et le dispositif.

- Mme COSTA (FCPE) relance la question posée au premier conseil d'école concernant les anniversaires des enfants dont l'anniversaire a lieu pendant les grandes vacances. Mme DOUTHEAU répond que le fait de fêter les anniversaires en classe correspond à un travail plus global d'inscription dans le passage du temps et que cela n'est pas à considérer comme un dû de la part des parents. Par ailleurs, certains parents refusent de voir les anniversaires fêtés en avance et les anniversaires de juillet fêtés en septembre auraient peu de sens pour ces enfants.

FM-FAR:

- S'il y avait un nouveau confinement?

A ce jour aucune information émane de l'académie. Néanmoins, s'il devait y en avoir un, nous sommes prêts ; en effet, un blog de l'école a été créé l'année dernière, lors du confinement au printemps 2020, qui a permis de garder le lien avec les familles et de continuer le programme pour les élèves. Nous avons communiqué aussi par mail pour informer les familles, d'où l'importance d'avoir les mails de chaque famille. Concernant les moyens informatiques et les besoins des familles, la priorité avait été

Concernant les moyens informatiques et les besoins des familles, la priorité avait été donnée aux élémentaires ; Que se passerait-il là ? On ne sait pas.

Pour les familles qui n'ont pas le matériel, les moyens ont toujours été mis en place : papiers donnés devant l'école, courrier. Mme COSTA indique que la FCPE est disposée à apporter son aide également, pour l'impression ou la remise des documents papier aux familles en ayant besoin.

Concernant le PPMS intrusion : il a été évoqué au premier conseil d'école et figure dans le compte rendu, donc pour rappel, un PPMS intrusion a été effectué le 15 octobre 2020. Un deuxième PPMS a normalement lieu ; c'est un PPMS confinement mais vu le protocole sanitaire, ce n'est pas possible.

Il est question d'un PPMS pour entraîner les enfants à s'échapper, qui aura lieu soit d'ici la fin de l'année scolaire, soit l'année prochaine. Des écoles doivent être « désignées » pour faire un test.

La photo de classe : nous allons fixer une date avec le photographe en espérant qu'elle puisse se faire. Aujourd'hui ce serait possible mais nous n'avons aucune idée de ce que sera la situation sanitaire dans les mois à venir.

Carnaval : nous avons convenu de fêter l'arrivée du printemps avec un carnaval interne à l'école, le 30 mars. Le défilé des enfants de maternelle dans la cour des élémentaires est impossible à cause du non-brassage d'enfants et du dédoublement des récréations. Nous ne pourrons pas sortir pour faire le tour de l'école (vigipirate ne nous permet de nous déplacer en grand groupe). Nous finirons par un petit goûter avec des gâteaux et boissons que les familles donneront.

Répartition Roue A Roue B

M GASSELIN (FARENTS) demande quels sont les critères pour répartir les élèves entre les 2 écoles élémentaires.

Mme BOURQUE répond que l'usage veut que l'on tienne compte des fratries, puis les répartitions se font en fonction des critères filles/garçons, comportement et travail pour harmoniser au mieux.

Mme DAROUICH (FCPE) demande si les problématiques comportementales sont prises en compte pour la constitution des classes. Elle évoque une petite fille qui subit une autre petite fille depuis la grande section et se retrouve dans la même classe en CP. Mme BOURQUE précise que ces considérations sont aussi prises en compte normalement, les affinités comme les rivalités. Elle ajoute néanmoins que ses constitutions de classes sont des propositions et qu'il y a ensuite des réajustements par l'école élémentaire. Pour l'exemple concret, il y a dû y avoir une omission, une erreur, ou une situation discrète. M. LAFON indique que la fusion des deux écoles élémentaires n'est pas à l'ordre du jour pour la rentrée de septembre prochain.

Points mairie

M. LAFON répond aux questions posées par les représentants de parents d'élèves

Il y a eu plusieurs grèves suivies par les services périscolaires, qu'est-ce que cela suggère (Question FM-Far) ? M. LAFON indique que les grèves ont répondu à des appels à la grève nationaux, qu'ils ne concernent pas notre commune en particulier.

Les parents s'interrogent sur le recours aux écrans à l'école (Question FM-Far et FCPE). M. KADI répond qu'il n'y a pas de recours aux écrans durant l'accueil du matin et du soir. Il ajoute qu'il n'y en n'a pas non plus durant la pause méridienne.

M. LAFON précise que le protocole sanitaire est respecté en pause méridienne : non brassage des groupes d'enfants, dressage par plateau, remaniement des personnels pour l'adaptation à tous les protocoles. Ceci induit 1,5 million d'€ de fonctionnement en plus. La FCPE manifeste sa reconnaissance aux personnels scolaires et périscolaires pour les efforts déployés face à tous les changements et protocoles successifs.

Le centre de loisirs est resté plusieurs mois sans directrice et sans directrice adjointe. M. KADI confirme l'arrivée récente de Julie et Elena à leurs postes. La FCPE exprime le contentement des parents à ce sujet.

La FCPE a demandé à ce que l'affichage des activités du mercredi soit amélioré et qu'un trombinoscope avec les visages des animateurs et animatrices soit affiché. Ceci serait en projet. Mme MEKAHLI avait parlé avec M. KADI de la possibilité d'un nouveau panneau d'affichage à côté de la porte du centre de loisirs : M. KADI confirme que cette proposition a été entendue et qu'elle est en réflexion.

Il avait été question, sur les derniers conseils d'école, de l'état d'usure des tricycles utilisés par les enfants (Question FCPE). M. KADI indique qu'il a fait l'état des lieux : trois trottinettes verront leur guidon refixé par les services techniques, deux draisiennes seront remises en état et quatre tricycles sont hors d'usage. M. LAFON précise que l'état des lieux des tricycles de toutes les maternelles va être fait.

Mme COSTA (FCPE) relance la question de l'escalier d'entrée à l'école, qui se gorge d'eau lorsqu'il pleut. Elle indique avoir eu Mme BACHELLE au téléphone à ce sujet pour demander que des rigoles soient creusées afin que l'eau s'écoule. Mme BACHELLE indique avoir mobilisé des ingénieurs, qui ont jugé que cette solution n'était pas possible car les bandes antidérapantes doivent être maintenues. Ils auraient rédigé un rapport, qui n'a pas été transmis. Mme COSTA insiste : si cette solution n'est pas possible, est ce que

les ingénieurs ne pourraient pas en trouver une autre ? Mme BACHELLE se charge de cette question.

M GASSELIN (FARENTS) fait référence à un tweet citant les enfants et les parents et met l'accent sur le problème de confort pour les enfants.

M. GASSELIN revient sur le fait que les représentants de parents n'avaient pas été conviés à la dernière commission de dérogation. M. LAFON répond qu'il y a eu une situation particulière l'an dernier mais que cela ne se reproduira pas.

M. GASSELIN demande à ce que les représentants de parents soient conviés à la commission de sécurité. Il précise savoir que ce n'est pas prévu par les textes mais que cela serait une innovation. M. LAFON répond que la mairie respecte les textes. M. GASSELIN précise avoir remarqué que les agents aidant les enfants à traverser sont souvent absents ces derniers temps. Mme BACHELLE précise que ces agents sont à leur poste mais qu'il leur arrive d'être malades. M.GASSELIN demande également la suppression des boas qui ne sont plus d'actualité et la mise en place des bonhommes Arthur et Zoé comme cela se fait dans d'autres communes.

M. GASSELIN rappelle à M. LAFON qu'un courrier commun FARENTS et FCPE a été envoyé en marie, indiquant que les représentants auraient apprécié être pris en compte lors des réunions de mise en place des protocoles. M. LAFON indique que les protocoles sont issus de l'éducation nationale à niveau national. Il ajoute qu'une réponse au courrier est en cours d'élaboration. Mme COSTA assure ne pas vouloir jeter la pierre sur l'application du protocole, il s'agissait de solliciter de nouvelles collaborations et coopérations afin d'être symboliquement partie prenante de l'application de ce protocole. Mme COSTA (FCPE) ajoute que ce courrier soulignait également la perte de communication entre les représentants de parents et la mairie. M. LAFON répond que la communication va reprendre, en prenant en compte les moyens actuels.

Mme BOURQUE interroge M. LAFON quant à la situation de l'école, pour laquelle la DASEN (directrice académique des services de l'éducation nationale) Mme FIS, a envisagé une fermeture de classe en septembre prochain. Mme COSTA (FCPE) soutient cette question également. M. LAFON assure que la mairie est présente : il a évoqué la question auprès de Mme FIS et ils sont en train de construire un argumentaire pour la faire changer d'avis la. Il indique avoir rencontré l'inspecteur ce midi au sujet de cette question.

M. GASSELIN précise ne pas avoir été informé de ce problème.

Mme BOURQUE explique le processus. La DASEN considère qu'un certain nombre de classes seront fermées, en se basant sur les effectifs prévisionnels, sauf que les chiffres pris en compte sont totalement sous-estimés en ce qui concerne notre école. Une première commission a eu lieu la semaine dernière mais notre école reste sur la liste des écoles perdant une classe pour le moment. D'autres commissions devraient se tenir d'ici la fin de l'année scolaire.

M. LAFON ajoute qu'il tiendra bien évidemment informée Mme BOURQUE de l'avancée des démarches. Mme COSTA (FCPE) demande à ce que les représentants de parents soient également informés. M. LAFON indique que cette demande est bien notée.

PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE LE 15/06/2020

Séance levée à 19H50

Secrétaire de séance : Mme GRISERI enseignante

Remerciements à Madame COSTA (FCPE) pour le partage de ses notes sur l'ensemble du conseil d'école et à FARENTS pour les notes concernant les questions Farents.

En raison du protocole sanitaire, le conseil d'école a eu lieu en visio conférence